

ASSISTANCE JURIDIQUE AUX IMMIGRES

Les membres socialement ou financièrement défavorisés de la communauté peuvent aussi, à travers le Cairns Community Legal Centre Inc (ci-après « le Centre »), avoir accès à une assistance juridique relative à la loi sur l'immigration.

L'assistance juridique relative à la loi sur l'immigration est fournie par le Refugee and Immigration Legal Service Inc (RAILS) et non par le Centre lui-même. Pour de plus amples informations sur l'Assistance Juridique aux Immigrés, contactez le RAILS par téléphone au 3846 3189.

Remarque : En matière d'immigration, des limites de temps très strictes s'appliquent. Si vous êtes susceptible d'être concerné, téléphonez au RAILS immédiatement.

Cette brochure est disponible en d'autres langues sur notre site internet. La traduction en a été financée par le Legal Practitioner Interest on Trust Accounts Grant Fund.

Les informations contenues dans cette brochure ont été mises à jour en octobre 2006. Elles sont susceptibles de modifications sans préavis.

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

Contactez le Cairns Community Legal Centre Inc.

Adresse :

Level 1
Main Street Arcade
85 Lake Street
(PO Box 7129)
CAIRNS Q 4870

Les locaux sont équipés pour l'accès en chaise roulante.

Téléphone :

(07) 4031 7688 (Service Juridique Général)
(07) 4031 7358 (clients DDLS dans Cairns)
1800 650 197 (clients DDLS hors de Cairns)
(07) 4031 7179 (Services Juridiques Seniors)

Site Internet :

www.cclc.org.au

Nos remerciements vont à tous les bénévoles qui ont généreusement donné de leur temps pour soutenir le Cairns Community Legal Centre Inc et ses objectifs.

Sans eux, beaucoup des Services offerts par le Centre n'auraient pas vu le jour.

**Services d'assistance juridique,
d'information et d'orientation**

**GRATUIT
offerts par le**

**CAIRNS
COMMUNITY
LEGAL
CENTRE INC.**

**Centre d'Assistance Juridique de
la Communauté de Cairns pour les
membres socialement et financièrement
défavorisés de la communauté**



French

QU'EST-CE QUE LE CAIRNS COMMUNITY LEGAL CENTRE INC ?

Le Cairns Community Legal Centre Inc (ci-après « le Centre ») est un organisme communautaire à but non lucratif.

Le Centre est animé par des bénévoles et un personnel réduit.

QUE FAIT LE CENTRE ?

Le Centre fournit des services d'assistance juridique, d'information et d'orientation GRATUITS aux membres socialement et financièrement défavorisés de la communauté.

Les services offerts par le Centre :

(a) Service Juridique Général

Le Service Juridique Général offre une assistance, des informations et une orientation de caractère juridique en matière de droit criminel, de trafic, de droit de la famille, d'accidents routiers, de recouvrement de dettes, d'assurance, de plaintes de consommateur, de droit du travail, de plaintes pour discriminations, d'associations constituées en personne morale, de faillite et autres matières juridiques.

Peuvent bénéficier du Service Juridique Général, les gens qui vivent et travaillent dans le Far North Queensland (la région au nord de Cardwell jusqu'à Torres Strait, et à l'ouest jusqu'à Normanton/karumba).

(b) Le Disability Discrimination Legal Service (DDLS)

Le Service d'Assistance Juridique aux Victimes de Discrimination en raison d'une Incapacité (DDLS) est un service juridique spécialisé.

Le DDLS offre assistance juridique, information et orientation, en matière de plaintes pour discrimination motivée par une incapacité (c'est-à-dire quand une personne a été traitée différemment à cause de son incapacité).

Le DDLS est au service des personnes ayant une incapacité qui vivent au North Queensland (la région au nord de Sarina jusqu'à Torres Strait, et à l'ouest jusqu'à la frontière Queensland/Northern Territory).

Dans certains cas, les proches des personnes ayant une incapacité, comme les amis, les partenaires ou les soignants, peuvent aussi faire appel au DDLS.

Pour plus d'informations concernant le DDLS, consultez notre brochure séparée concernant le DDLS ou téléphonez au DDLS.

(c) A Seniors Legal Service

Le Service Juridique Seniors est destiné aux personnes âgées.

Téléphonez au Centre pour plus d'informations.

COMMENT OBTENIR UNE ASSISTANCE JURIDIQUE ?

L'assistance juridique s'obtient par rendez-vous. Les rendez-vous sont seulement possibles à certaines heures.

Téléphonez au Centre pour plus d'informations.

EDUCATION JURIDIQUE DE LA COMMUNAUTE

Le Centre organise aussi, à destination des groupes de la communauté, des discussions, ateliers et séminaires traitant de divers problèmes juridiques.

Téléphonez au Centre pour plus d'informations.

SERVICES D'ORIENTATION

Malheureusement, le Centre n'est pas toujours en mesure d'aider.

Si le Centre ne peut pas vous aider, nous ferons de notre mieux pour vous orienter vers l'organisme le mieux approprié.

QUI FINANCE LE CENTRE ?

Le Centre est financé par l'Etat et les Gouvernements du Commonwealth, ainsi que par les cotisations des membres et les donations du public.

DOIS-JE PAYER ?

Les services sont en général gratuits. Occasionnellement, vous devrez payer de votre poche certaines dépenses ou autres frais. Le cas échéant, cela sera discuté avec vous.

Les dons sont aussi les bienvenus!

PUIS-JE AVOIR UN INTERPRETE ?

En général (**mais pas toujours**) le Centre peut arranger gratuitement les services d'un interprète.